

La Legaltech française gagne en maturité et se cristallise autour de quelques poids lourds

Maddyness s'est associé au site professionnel d'information Actualités du droit pour réaliser le panorama des Legaltechs françaises. Levées de fonds, stade de maturité, activité, nous avons tout analysé pour en tirer notre baromètre des Legaltechs. Découvrez les résultats de cette troisième édition !

Après deux éditions de notre baromètre des Legaltechs, réalisé en partenariat avec le média spécialisé Actualités du droit (du groupe Wolters Kluwer), le revoici pour la troisième année consécutive ! Comment a évolué le secteur en 2019 ? Est-il financièrement viable ? Qui se cache derrière les startups juridiques ? Découvrez les résultats de notre enquête, dévoilés devant le Conseil national des barreaux ce mercredi 22 janvier.

La Legaltech a déjà ses champions

Premier constat : sans surprise, le secteur gagne en maturité. Ainsi, près de 45% des Legaltechs ont plus de trois ans et les créations ralentissent dans le secteur. Dans le même temps, les levées de fonds accélèrent, avec plus de 52

millions d'euros rassemblés en 2019 par les acteurs du secteur, soit une hausse de plus de 111% par rapport à 2018. Mais le secteur ne pèse que 1,14% du total des fonds levés en 2019, selon notre relevé annuel, bien loin des secteurs phares que sont les technologies médicales ou marketing.

Tout le monde ne profite cependant pas de la même manière de cette montée en gamme du secteur. En effet, 70% des fonds levés en 2019 l'ont été par seulement cinq startups ! Legalstart (18 millions d'euros), LegalPlace (6 millions d'euros), Predictice (5 millions d'euros), Hyperlex (4 millions d'euros) et Testamento (3 millions d'euros) tiennent donc la corde. A contrario, plus de la moitié des Legaltechs (57%) n'ont jamais levé de fonds... Preuve que le secteur se polarise entre quelques poids lourds en hypercroissance et des startups qui privilégient la croissance organique, en-dehors des portefeuilles de VCs.

Des perspectives de croissance à l'étranger ?

Pour l'instant, les Legaltechs tricolores restent très majoritairement concentrées sur le territoire français. 72% d'entre elles n'opèrent que dans les frontières françaises. Et seules 13% pensent exporter leurs services au-delà des limites de l'Europe. La marge de progression est donc encore importante pour les pépites de la Legaltech qui parviendront à séduire clients et investisseurs étrangers.

D'autant que, point très positif, les freins réglementaires semblent se déverrouiller les uns après les autres pour les jeunes pousses du secteur. Alors qu'un tiers des répondants estimaient en 2018 rencontrer des barrières réglementaires sur le chemin de leur croissance, cette part est tombée en 2019 à 13%, soit une chute de 60% ! Preuve que la Legaltech se structure petit à petit, que la simplification facilite le développement du secteur et que celui-ci a encore de l'avenir devant lui !